



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-99981>

Département(s) de publication : 21

Annonce n° 26-99981

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : FRANCE TRAVAIL - BFC

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché ayant pour objet la préparation et l'accompagnement à la mobilité des demandeurs d'emploi dans un autre pays de l'Union européenne ou un pays associé dans le cadre de la mise en oeuvre des programmes européens ERASMUS+

Description : Le marché prend la forme d'un accord-cadre exécuté par émission de bons de commande, conclu avec un unique Titulaire, sans minimum et avec un maximum en quantité, défini en nombre de bénéficiaires à prendre en charge au titre de la période ferme, fixé à 78 pour les bourses EFP, et 64 pour les Bourses EDA. Les prestations comprennent une phase de sélection des candidats, un module de formation linguistique et culturelle, et l'accompagnement du stagiaire dans sa mobilité, ainsi que la gestion de la bourse ERASMUS+.

Identifiant de la procédure : 9e6fad4f-19f4-4ad9-b8cb-ae5b1a15f016

Identifiant interne : BFC026005

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Services d'orientation et de conseil professionnel

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Côte-d'Or (FRC11)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : 1/ Dans l'examen de la candidature, une attention particulière est portée au chiffre d'affaires : ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre d'affaires global annuel moyen sur les 3 derniers exercices disponibles est strictement inférieur à 142000 €. France Travail s'assure par ailleurs de la capacité des candidats à dispenser une formation de qualité au travers de la détention de la certification prévue à l'article L.63 161 du code du travail. 2/ L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'un même opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement candidat. Un même opérateur économique n'est pas autorisé à candidater en qualité de mandataire d'un groupement et de candidat individuel. 3/ Sous peine d'irrégularité, la Proposition technique est limitée à 80 pages en format A4 (annexes comprises et hors page de garde et page relative à l'identification du candidat). La taille de la police ne peut être inférieure à 10. 4/ La date limite de remise des offres est fixée au 18/11/2026 à 16h00. 5/ Le marché est à conclure à compter de sa date de notification pour une période ferme courant jusqu'au 31 mai 2028, il est reconductible expressément deux fois pour une période d'un an. 6/ Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.5 511 du code de justice administrative b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.55 113 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat? 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.5 211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : MARCHE ERASMUS+ BFC

Description : Le marché prend la forme d'un accord-cadre exécuté par émission de bons de commande, conclu avec un unique Titulaire, sans minimum et avec un maximum en quantité, défini en nombre de bénéficiaires à prendre en charge au titre de la période ferme, fixé à 78 pour les bourses EFP, et 64 pour les Bourses EDA. Les prestations comprennent une phase de sélection des candidats, un module de formation linguistique et culturelle, et l'accompagnement du stagiaire dans sa mobilité, ainsi que la gestion de la bourse ERASMUS+.

Identifiant interne : BFC026005

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Côte-d'Or (FRC11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Informations complémentaires : 1/ Dans l'examen de la candidature, une attention particulière est portée au chiffre d'affaires : ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre d'affaires global annuel moyen sur les 3 derniers exercices disponibles est strictement inférieur à 142000 €. France Travail s'assure par ailleurs de la capacité des candidats à dispenser une formation de qualité au travers de la détention de la certification prévue à l'article L.63 161 du code du travail. 2/ L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'un même opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement candidat. Un même opérateur économique n'est pas autorisé à candidater en qualité de mandataire d'un groupement et de candidat individuel. 3/ Sous peine d'irrégularité, la Proposition technique est limitée à 80 pages en format A4 (annexes comprises et hors page de garde et page relative à l'identification du candidat). La taille de la police ne peut être inférieure à 10. 4/ La date limite de remise des offres est fixée au 18/11/2026 à 16h00. 5/ Le marché est à conclure à compter de sa date de notification pour une période ferme courant jusqu'au 31 mai 2028, il est reconductible expressément deux fois pour une période d'un an. 6/ Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.5 511 du code de justice administrative b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.55 113 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat? 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.5 211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 18/11/2026 à 16:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : FRANCE TRAVAIL - BFC

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : FRANCE TRAVAIL - BFC

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : FRANCE TRAVAIL - BFC

Numéro d'enregistrement : 13000548117501

Ville : DIJON

Code postal : 21000

Subdivision pays (NUTS) : Côte-d'Or (FRC11)

Pays : France

Point de contact : cécile LEFEBVRE- DECQ

Adresse électronique : c.lefebvre-decq@francetravail.fr

Téléphone : +33 7 78 427541

Adresse internet : <https://www.marche-publics.gouv.fr/entreprise>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON

Numéro d'enregistrement : 17210005900010

Ville : DIJON

Code postal : 21000

Subdivision pays (NUTS) : Côte-d'Or (FRC11)

Pays : France

Adresse électronique : Greffe.ta-dijon@juradm.fr

Téléphone : +33 0380739100

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 147edb74-2589-4c97-b3de-784b3117000b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché – régime assoupli

Date d'envoi de l'avis : 15/10/2026 à 10:39

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/10/2026